

## PLUS QUE LE RASSEMBLEMENT DES ORGANISATIONS SYNDICALES NATIONALES DE RETRAITÉ·ES : LE GROUPE DES 9

**F**ondé en 2014, « ce groupe constitué au niveau national et départemental a pour but de fédérer nos actions, nos revendications, nos propositions auprès des responsables politiques, des instances et organisations relevant de l'autorité de l'État ».

### Il se compose de :

L'UCR-CGT, FO-UCR, CFTC retraités, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES retraités, FCR (Confédération française des retraités), LSR (Loisirs et solidarité des retraités, créée à l'initiative de la CGT), Ensemble & Solidaires-UNRPA (Union nationale des retraités et des personnes âgées).

Le groupe des 9 a multiplié les lettres au gouvernement, les pétitions, les questionnaires, les rassemblements, les délégations aux pouvoirs publics.

**Le « Groupe de 9 », souvent à l'initiative des luttes, a fêté ses 10 ans d'âge le 23 mai 2024 à la Bourse du travail de Paris.**

### Extrait de la déclaration :

Nos organisations sont conscientes des menaces sur les libertés syndicales et individuelles et considèrent que face à ces dérives, il est urgent de réaffirmer nos revendications qui sont à l'origine du G9 et qui sont le ciment de l'unité d'action que nous mettons en œuvre depuis 10 ans :

- Défense du pouvoir d'achat des retraité·es par l'indexation de toutes les pensions sur les salaires, la revalorisation des pensions au moins à hauteur de l'inflation, le rattrapage



des pertes subies et exigence de ne plus avoir de pension inférieure au SMIC.

- Défense des pensions de réversion.
- Défense de l'accès aux soins dans le cadre du 100% Sécu que nous revendiquons.
- Défense des services publics, en particulier ceux de proximité : hôpitaux, EHPAD, SSAD, transports, etc.

*Nous nous engageons à poursuivre la défense de notre plate-forme revendicative dans la recherche constante de l'unité d'action et la défense acharnée de nos conditions de vie.*

**Le 18 octobre** dernier, le Groupe des 9 a lancé une pétition qui a recueilli plus de 60 000 signatures en ligne et sur les marchés, « Pour la revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les organisations syndicales de retraité·es exigent : Indexation a minima sur l'inflation au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Rattrapage des

pertes subies depuis 2017. Pas de pension en dessous du SMIC. Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen. »

**Le 3 décembre**, il a appelé à une journée d'action avec un premier dépôt des signatures au Ministère et dans les préfectures. 144 points de rassemblements sur tout le territoire ont mobilisé des milliers de retraité·es. Une délégation a été reçue et a exigé la satisfaction des revendications.



Pour sa part, l'UCR-CGT dans un communiqué du 4 décembre

appelle à amplifier la signature de la pétition et reste déterminée à poursuivre la lutte pour que les retraité·es puissent vivre dignement de leur retraite et ce quel que soit le gouvernement.

